

**ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE**  
 (sur fond topographique)

Patrick COUSINARD

Niveau de contraintes *		Nature du risque **	
	<b>Zones d'interdictions</b>	m	: marécages
	<b>Zones de projet possible sous maîtrise collective</b>	i	: inondation de pied de versant
	<b>Zones de contraintes faibles</b>	T, t1, t2	: crues des torrents et des rivières torrentielles
	<b>Zones sans contrainte spécifique</b>	V, v	: ruissellement sur versant
		G, g1, g2	: glissements de terrain
		g3, gs	: chutes de pierres
		P	: chutes de pierres

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :  
 \* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.  
 \*\* le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

..... Limite communale  
 - - - - - Limite du zonage réglementaire présenté sur fond cadastral au 1/5000  
 - - - - - Limite de la zone d'étude

Réalisation : C. Vincent RTM38    Etabli le : Janvier 2001  
 Echelle : 1/10000  
 Edition : ALP'GEORISQUES    Modifié le : Février 2003

